



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
CNW – Code 01

Résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec

LES RETRAITÉS DE L'AREQ RÉCLAMENT L'INTERVENTION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET UNE GESTION PLUS PRUDENTE DE NOTRE BAS DE LAINE

Québec, le 25 février 2009 – L'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées des services publics, demande au gouvernement de faire toute la lumière sur les décisions et les orientations à l'origine des pertes colossales de la Caisse de dépôt et placement du Québec en 2008. Elle réclame par ailleurs le retour à une stratégie de placements plus prudente pour éviter que pareil dérapage ne se reproduise à l'avenir et pour faire en sorte que la Caisse retrouve graduellement sa santé financière.

UNE ENQUÊTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

À ce jour, par nécessaire prudence, l'AREQ a refusé de commenter et d'alimenter les rumeurs sur le niveau des pertes encourues par la Caisse et sur les causes de cette situation. Maintenant que les résultats officiels de la Caisse pour 2008 sont connus et font état de pertes de 39,8 milliards, par souci de transparence, l'AREQ demande au gouvernement de mandater le Vérificateur général du Québec, un intervenant neutre et compétent, pour faire toute la lumière dans ce dossier. Il s'agit du recours qui semble le plus approprié pour permettre aux Québécoises et Québécois d'avoir l'heure juste rapidement.

« La population québécoise et en particulier les personnes retraitées des services publics, dont les fonds de retraite sont gérés par la Caisse, sont en droit d'obtenir rapidement des réponses claires sur les raisons pour lesquelles la Caisse a enregistré des pertes beaucoup plus élevées que d'autres fonds de placement semblables », a déclaré la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

En somme, le Vérificateur général doit avoir entièrement les mains libres pour enquêter sur les pertes subies par la Caisse. Il doit également pouvoir questionner ses dirigeants, actuels et antérieurs, sur les décisions qu'ils ont prises et les orientations qu'ils ont reçues de la part du gouvernement.

.../2

DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA CAISSE

Par ailleurs, il apparaît clair que le gouvernement doit revoir les orientations données à la direction de la Caisse concernant sa stratégie de placements, particulièrement en regard des fonds de retraite des employés des services publics. « La Caisse de dépôt n'est pas un gestionnaire de fonds ordinaire, elle gère notre bas de laine. Elle doit donc faire des placements prudents axés sur le long terme plutôt que sur les rendements risqués à court terme. Cela nous paraît aller de soi. Or, cela ne semble pas avoir été le cas ces dernières années », a ajouté Mariette Gélinas.

LES RENDEMENTS MESURÉS SUR PLUSIEURS ANNÉES

L'AREQ tient enfin à rappeler que les études actuarielles du RREGOP, le principal fonds de retraite géré par la Caisse, sont réalisées tous les trois ans. La dernière étude actuarielle a été rendue publique à l'automne 2007. De plus, toute la question des régimes de retraite doit être envisagée dans une perspective plus large. La Caisse traverse actuellement une période très difficile. Or, elle a connu, dans le passé, d'autres rendements négatifs, mais elle s'en est toujours rétablie. Elle a aussi déjà connu des rendements positifs. Ainsi, les rendements de 2008 pourraient être compensés par de meilleurs résultats dans l'avenir.

Profil de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, regroupe plus de 52 000 personnes retraitées, issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Dominic Provost
Conseiller en communication
Cell. : 418 929-4082